



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

C'est dans une prestigieuse salle et dans des conditions féeriques que Réouven a pris Sarah comme épouse aux yeux de centaines d'invités ébahis de cette inoubliable cérémonie. À l'issue de cet événement, le jeune couple prit le chemin de leur demeure pour commencer leur nouvelle vie. **Mais voilà que le lendemain des noces, le jeune marié sortit faire quelques courses sans revenir.** Le temps passe, une heure, deux heures...et toujours pas de nouvelles du 'hatan. **Avait-il été subi un accident ? Un malaise ? A-t-il été agressé ?** La nuit tomba, la jeune épouse se retrouva seule et angoissée de savoir ce qui a pu bien arriver à son jeune mari. Elle déclara l'incident à la police qui fit son enquête, et lança un avis de recherche. Mais le temps passe, et toujours pas de nouvelle, une semaine s'écoula, puis deux, et **toujours pas de 'hatan, il s'était volatilisé !** **Aucun signe de vie, ni mails, ni sms...** Juste les mouvements du compte en banque qui prouvent que le jeune marié était bel et bien en vie, et usait paisiblement des cadeaux du mariage. Couverte de honte, après une année de torture et de solitude, le soir de

MAZAL TOV, ET APRÈS?

l'anniversaire de leur mariage, la jeune femme regarda seule et tristement les photos, seuls vestiges de son mariage.

Soudain elle entendit frapper à la porte, elle se leva pour ouvrir et resta clouée sur place en voyant son mari se tenant sur le seuil de la porte, souriant dans son costume du mariage tenant un bouquet de fleurs. **Pensez vous que notre pauvre Cala va accueillir le h'atan à bras ouverts ?**

Cette semaine nous lirons la paracha la plus longue de toute la Torah, 176 versets ! Une paracha qui tombe toujours après Chavouot, fête du don de la Torah, alliance entre les Bnei Israël et la Torah. Et donc ce Chabat, est, si l'on puisse dire le « Chabat 'hatane ». Allusion que l'on retrouve dans le nom même de la paracha « נשא » qui a la même racine que « נשואים / marié ». Et donc **en ces premiers jours de noces, la mariée [la Torah] vérifie l'authenticité de la kabalat de son 'hatane [Bnei Israël], et ce sera en ces premiers jours de nocces que l'on trouvera la paracha la plus longue,** car comme on dit « lorsque l'on on aime on ne compte pas... » **Sommes-nous toujours là ou portés déjà disparus comme Réouven? Suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Cette semaine on rapportera une intéressante anecdote du rav Bidermann Schlitta. L'histoire remonte à plus d'une cinquantaine d'années lors d'un Chéva Berakhot (repas de la semaine du mariage). L'habitude est d'accompagner les repas de nocces par des paroles de Tora. A l'occasion se lèvera dans l'assistance un grand rav. L'homme dira : « Avant de me marier j'étais très turbulent ! L'étude de la Tora ne m'intéressait pas véritablement, comme on le dit : l'étude de la Tora et moi cela faisait 2 ! Jusqu'au moment où le Rebbé (l'instituteur) de la classe me prenne à part et me raconte cette fable. Il y a avait une fois une vieille chaussure qui était venu devant le BETH DIN pour traîner en justice le ... Sefer Tora ! La chaussure évoqua devant le BETH DIN tout son malheur et l'injustice poignante de son histoire : « Messieurs les juges... Au départ tous les 2, moi et le Séfer Tora étions promus au même avenir ! En effet, tous les deux nous avons partagé la même étable, et mangé ensemble le foin et l'avoine dans la même étable. Or, un beau jour est arrivé dans la ferme un scribe et il a acheté mon amie (la vache) et après l'avoir abattu rituellement, il vendit sa viande au boucher tandis que sa peau il en fit un Sefer Tora. Depuis lors, à chaque fois que ce Sefer Tora apparaît dans n'importe quelle assemblée, tout le monde se lève, l'embrasse (quand il n'y a pas corona) et lorsque le Séfer devient trop vieux et abimé alors on l'enterre avec beaucoup de respect en terre au cimetière (et au grand jamais on fait son incinération)... Tandis que moi, messieurs les rabbins, mon sort est bien différent ! Un jour -qui n'était pas beau-est venu un commerçant, il m'a acheté et de ma peau il fit des chaussures... Depuis lors je suis voué à être piétiné dans la rue du soir au matin, je sens mauvais, etc... Et lorsque mon propriétaire ne me trouve plus à son goût, il me jette désinvoltement dans le grand sac poubelle de la maison et je suis voué à être incinéré avec toutes les ordures du quartier ! Est-ce que vous trouvez cela juste que mon copain ait tous ces hon-

NE PAS DEVENIR CHAUSSURE...

neurs tandis que j'hérite de toutes ces malédictions ? » Fin de la petite fable. C'est alors que le professeur se tourna vers moi en me demandant quelle sentence je donnais ? Je répondis que la chaussure a raison : ce n'est pas juste ! Le rav me coupa et dira... « Nou, nou (pour les hébraïsants cela rajoute dans la véracité de l'anecdote), la chaussure a oublié de préciser une chose ... C'est qu'avant de faire la peau de vache des parchemins il fallait beaucoup la travailler ! Au début on doit tremper les peaux dans des produits chimiques intenses afin de la laver, puis la peau est travaillée et on n'oublie pas de sanctifier tout ce travail au nom de la sainteté du Séfer Tora, enfin on la coupera et l'amincira jusqu'à ce qu'elle devienne une fine feuille. Elle aura reçu de nombreux coups avant d'arriver à une épaisseur convenable pour faciliter l'écriture du Sofer. Et ce n'est pas tout. Avant que le Sofer ne se lance dans cette vaste entreprise qu'est l'écriture d'un Séfer Tora, il sanctifiera son écriture puis commencera l'écriture (pour un Séfer Tora il ne faut pas moins d'un an de travail d'arrachepied, 8/10 heures par jour). Par contre, pour la chaussure les choses auront une toute autre tournure. Après avoir fait quelques trempages dans de l'acide, on transformera rapidement cette peau en élégante chaussure, et c'est tout ! Donc tu comprends la différence entre les deux ! Et le rav rajouta : » Pour que tu acquiesces la grandeur de la Tora s'il faut endurer de nombreux coups et travaux ! Des efforts dans l'étude, passer ses journées et ses nuits à étudier la sainte Tora, travailler son caractère (avec sa femme et ses enfants...) et alors tu arriveras à la Tora ! Mais si tu ne veux pas cela (comme les Ba'hourim le disent : « Ayéfourh ha'homer... ») alors tu seras comme cette vieille chaussure ! C'est à ce moment que ce jeune Ba'hour mit toutes ces forces dans l'étude, et deviendra un des grands de la Tora.





Zoom sur la Paracha...

« **Le Cohen inscrira les malédictions sur un parchemin et l'effacera dans les eaux amères** » (Bamidbar 5 ; 23) « **... et t'accordes la paix** » (Bam. 6 ; 26)

Notre Paracha vient nous enseigner l'importance et la grandeur de la paix, le Chalom, en nous exposant sa valeur à deux occasions. Notre premier verset concerne l'épisode de la femme soupçonnée d'adultère (icha sota), et l'on voit que Hachem est prêt à effacer son Nom afin de reconstituer le Chalom Baït.

Puis plus loin, toujours dans notre Paracha, un second verset nous apprend la bénédiction que devaient (et doivent encore) effectuer les Cohanim sur les Bnei Israël selon l'ordre Divin. Celle-ci se termine par des paroles de paix.

Hachem vient donc « personnellement » nous enseigner ainsi que la paix est l'objectif suprême de tout être.

Le Séfer Maalat Hamidot écrit que **le Chalom est précieux**, on le voit au fait qu'il est l'un des Noms de D.ieu. Refuser à chercher la paix dans une situation donnée, c'est donc exclure Hachem (l'Hass véChalom). David Hamélekh écrit (Téhilim 34;15): « **Cherche le Chalom et poursuis-le. Cherche le Chalom pour tes amis et poursuis-le parmi tes ennemis. Cherche le Chalom près de chez toi et poursuis-le en d'autres lieux. Cherche le Chalom avec ta personne et poursuis-le avec tes ressources. Cherche le Chalom pour toi et poursuis-le pour ton prochain. Cherche le Chalom aujourd'hui et poursuis-le pour demain...** »

Il ne faut jamais se dire que c'est impossible, il faut tout mettre en œuvre et sans cesse essayer afin d'y parvenir. Le Tout Puissant Lui-même S'est investi dans cette recherche, au point de faire effacer Son Nom en cas de doute sur l'honnêteté d'une femme. Ceci afin de ramener la paix dans les foyers. Alors que dire de nous, qui venons de la poussière ? A plus forte raison devons-nous effacer notre « moi » et faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de rétablir une situation familiale, amicale, professionnelle, conjugale... ou tout simplement personnelle.

La Guémara (Bérakhot 56b) affirme que **celui qui voit une marmite en rêve peut espérer la paix**. Le Rav Mordekhaï Benéth interprète cet enseignement en expliquant que la marmite est l'agent de la paix par excellence. Elle réconcilie en effet les deux éléments les plus contraires qui soient : l'eau et le feu. Grâce à son « dévouement », la marmite leur permet de cohabiter. Elle ne craint pas de noircir, ni de subir la violence des flammes, et cela, uniquement pour que l'eau et le feu se côtoient paisiblement. Faisons de même ! Nous aussi **devenons des « marmites » !**

Même si le prix à payer est douloureux, le meilleur reste à venir... Le Rav Ovadia Yossef Zatsal, dans son ouvrage « Anaf Ets Avot », nous met en garde sur la fougue des « Baalé Tchouva » qui, à notre grand bonheur à tous, se multiplient de plus en plus, mais qui parfois, à cause de leur enthousiasme enflammé, provoquent de gros dégâts du fait de leur ignorance. En effet, absorber les Halakhot comme il se doit et comprendre quelles sont les priorités prend du temps, c'est pourquoi ils font souvent preuve d'une rigueur excessive et même extrémiste, en oubliant l'essentiel. Leur amour incontrôlé et tout frais pour Le Créateur sème donc parfois le trouble et la discorde dans les couples et les familles, au lieu du contraire tant désiré par Hachem.

Afin de mieux comprendre de quoi il s'agit, le Rav relate le fait suivant : un homme se présenta un jour, après Pessa'h, au Beth Din du Rav Avraham Yéochoua Echel d'Apte, pour divorcer de sa femme. Le Rav lui demanda les raisons de sa décision. L'homme lui répondit : « *Elle m'a fait manger pendant Pessa'h de la Matsa trempée, ce qui est contraire à notre usage !* » (Certains ont la coutume de ne pas manger de Matsa trempée dans un liquide durant la fête de Pessa'h.)

Le Rav fit alors appeler la Rabanite, sa femme, et lui demanda : « *Quelle Matsa as-tu posée devant moi le soir du Séder ?* » La Rabanite répondit : « *de simples Matsot, car la Matsa Chemoura, qui avait été préparée avant la fête, a été donnée par erreur à un pauvre. Et c'est au moment de mettre la Matsa à table que je me suis aperçue de sa disparition.* »

Afin de préserver une atmosphère calme et détendue en cette sainte soirée, la Rabanite avait donc pris de simples Matsot qu'elle avait emballées dans une serviette, puis elle avait fait comme si de rien n'était. Et le saint Rav avait dirigé le Séder avec une Matsa ordinaire. (Alors que nombre de Juifs pieux n'utilisent que la Matsa Chmoura ce soir-là !)

Le Rav s'adressant ensuite à l'homme : « *Regarde, j'ai mangé de simples Matsot le soir du Séder et j'ai fait comme si de rien n'était quand je l'ai appris, je ne me suis pas mis en colère, tout cela afin de préserver la paix. Et toi tu viens pour une histoire de « Matsa trempée » ?! Ce n'est pas comme cela que l'on agit...* »

Il n'y a pas de Mitsva à rechercher les « Houmrot », surtout quand c'est aux dépens des autres et du Chalom.

Dans Avot de Rabbi Nathan (Chap.12), se trouve expliqué le fait qu'il y a des mitsvot que l'on ne doit pas forcément chercher à accomplir, on les réalise uniquement lorsqu'elles se présentent à nous.

Il en est ainsi de la Mitsva de « Chiloua'h Hakène » (renvoyer la mère d'un nid d'oiseaux pour prendre ses petits) à propos de laquelle il est écrit :

« *Quand se présentera un nid d'oiseaux devant toi sur le chemin...* » (Dévarim 22;6), on parle ici d'une rencontre hasardeuse. Mais en ce qui concerne la paix, la poursuivre signifie que si l'on est au courant qu'existe un différend entre Moché et Réouven, je dois me précipiter pour essayer de faire régner à nouveau entre eux paix et amour. « Sof maasé bé ma'hchava tékhila », si l'on est capable de concevoir le Chalom, sa réalisation suivra donc.

Dévouons-nous pour acquérir cette force, aimons le Chalom et poursuivons-le, car un salaire infini est réservé à celui qui le recherche.

LE POUVOIR DE LA PAIX



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Le Rav Yossef Haim Zonnenfeld Zatsal, Av Bet Din de Jérusalem il y a à peu près 80 ans, était assis avec son épouse après déjà plusieurs dizaines d'années de mariage. Il disait alors à son épouse : « Tu vois, à 120 ans quand je monterai au Ciel tout là haut on me posera la question : « Haim, Haim est-ce que tu as vraiment étudié la Thora ? Est-ce que tu es vraiment Talmid Hah'am pour avoir reçu tous ces honneurs au cours de ta vie ? »

A ce moment, dit le Rav avec beaucoup d'humilité, je n'aurai pas de quoi répondre devant le Beit Din du Ciel qui connaît mon vrai niveau de Thora ! Les anges du Service Divin viendront alors me prendre pour m'amener directement au Guéhinom (enfers) ! Seulement Toi, ma vertueuse épouse, tu seras certainement au Gan Eden. Car c'est toi qui a envoyé nos enfants au Tal-

LE GAN EDEN GRÂCE À SA FEMME



mud Thora, c'est toi qui a veillé à ce que la maison 'tourne' alors que j'étais au Beit Hamidrach pour étudier la Thora ! Donc TOUT le Limoud / l'étude de la Thora de la maison est directement inscrit à ton actif dans le Ciel ! Pour toi on n'aura pas de revendication du genre que ton mari a passé un peu trop de temps à discuter au Beit Hamidrach alors qu'il aurait dû étudier durant ce temps perdu ! Car puisque tu as fait le maximum afin que j'étudie ce ne sera pas ton problème !

Le Rav fit alors une pause et rajouta : « Mais voilà que toi, tu seras au Gan Eden toute seule sans ton mari pour lequel tu as tant peiné toutes ces années ! Qu'est-ce que vaut bien ce Gan Eden si ton mari n'est pas à tes côtés ? Alors pour TON Kavod / tes honneurs on me fera monter à tes côtés au GAN EDEN ! »

Lorsqu'Hachem a transmis les **Tables de la Loi gravées** par Ses soins (Chémot 31 ;18), Il a aussi ordonné de faire **une arche en bois** de Chittim et de les déposer à l'intérieur (Chémot 25:10). Le « Pa'had David » demande pourquoi **Hachem a-t-il exigé une telle prescription? N'est-il pas mieux que les Tables soient placées à la vue de tout le Peuple d'Israël?** A quoi bon les introduire dans une arche spéciale pour les garder?

Et il répond qu'Hachem a voulu apprendre aux enfants d'Israël qu'il ne suffit pas de regarder la Torah. Il ne faut pas juste la voir devant les yeux pour faire attention à elle. **Même cachée elle doit être gravée dans nos cœurs et nous devons la chercher constamment pour faire briller le monde de sa lumière.** L'essence de la Torah est son étude, son utilisation dans la pratique, comme il est dit « C'est un arbre de vie pour ceux qui s'en saisissent » (Michlé 3 ;18).

L'authenticité de notre union avec la Torah va dépendre de cette recherche à la connaître.

Le jour du don de la Torah, nous mangeons un festin, nous revêtons nos habits de fêtes, nous nous consacrons aux prières et à l'étude.

Chavouot est passé, Hakadoch Baroukh Hou a donné à chacun de nous la Torah, et sans exception. **La Torah rangée dans l'arche, Il est à nous maintenant de se montrer fidèle à elle.**

Mais où est passé notre engouement ? Allons nous faire comme Reouven qui une fois la fête passée, disparaît sans laisser de nouvelles, et réapparaît l'année d'après, dans son beau costume juste pour refaire la

fête ?

Chavouot signifie « les semaines », mais aussi « les serments : "Nous accomplirons, puis nous comprendrons" » qui sont **un signe d'engagement d'accomplir notre Sainte Torah.**

Nombreux sont les arguments pour nous distraire de notre étude quotidienne : le travail, le temps. Ce ne sont juste que des excuses, car la disponibilité et le temps dépendent simplement de la volonté et de l'ordre de priorité.

C'est cette volonté qui sera récompensée par Hachem qui lira dans notre cœur la pureté de nos pensées.

La Guémara nous enseigne: « celui qui cherche à se purifier est aidé est aidé du Ciel » (Chabat 104a; Yoma 38b), et : « Dans la voie qu'un homme veut suivre, on le conduit. » (Makot 10b)

Nous sommes mariés avec la Torah, elle n'est pas la juste là au moment des fêtes ou du Chabat, nous devons assumer notre rôle d'époux toute l'année et à tout moment. Que l'on passe par des épreuves, des joies ou des difficultés. Si notre volonté sincère est toujours d'aller chercher la Torah et la sortir de son arche pour l'honorer et y découvrir jour après jour tous ses secrets en l'étudiant. Hachem nous récompensera en nous offrant toutes les bénédictions qui y sont promises.

Rav Mordékhaï Bismuth ☎ 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillet

L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

«**Si un homme ou une femme fait expressément vœu de naziréat**» (6-2)

Le Zohar sur la paracha Nasso est le plus long de toutes les parachiot. Pourquoi? Selon le 'Hidouchei Harim ztsh, c'est parce qu'on lit cette paracha le premier chabbat après la fête du don de la Torah et les perceptions jaillissent comme une source encore plus puissante.

Ainsi, nous allons rechercher dans cette paracha le message que le créateur nous envoie le chabbat qui suit le don de la Torah; après avoir compté cinquante jours et trois jours de restriction, après le grand jour du don de la Torah jusqu'à l'injonction "Rentrez dans vos tentes" (Devarim 5-27), retournez à votre vie routinière.

Le message est dissimulé dans la paracha sur le naziréat. Celui qui désire se sanctifier, s'élever, rester au sommet de la spiritualité, que doit-il faire? La notion d'ascétisme existe dans certaines cultures. Les ascètes s'enferment dans leurs monastères et leurs sanctuaires; ils passent leurs jours dans l'isolation et vivent en reclus, coupés du monde, ils pratiquent la mortification. Ce n'est pas du tout la définition du naziréat dans le judaïsme. Au contraire, celui qui souhaite se sanctifier, être un nazir, voici la procédure à suivre: ne pas boire de vin, ne pas être en contact avec un mort, ne pas se couper les cheveux; et c'est tout! La Torah ne requiert pas de se séparer de sa famille, de quitter son travail et son entourage. Il n'y a pas besoin de s'isoler ni de se mortifier. Il suffit juste de se détacher un peu de la matérialité. Ceci est un enseignement pour chacun d'entre nous mais également une revendication. Nul besoin de changer le cours de notre vie à l'extrême, il suffit de prendre sur soi deux ou trois choses à chaque fois: un cours de Torah supplémentaire par semaine, prononcer la birkat hamazone en lisant dans le sidour...

Le rav Galinsky raconte: il existe des lois concernant le fou. J'étais chez Rav Moché Feinstein. Il a dit qu'il existe des enfants faibles qui se développent lentement, à dix ans ils ont un âge mental d'un enfant de quatre ans. Ils ne rentrent pas dans la définition du fou; en effet, il existe aussi bien des génies que des attardés. Selon son opinion, ils doivent accomplir les mitsvot et leurs parents ont l'obligation de les éduquer de leur mieux. Ils doivent s'efforcer de les faire avancer, leur apprendre à dire le

QUI EST FOU?

Chéma Israël et les empêcher de faire les travaux interdits à chabbat. Un fou, dit le rav, c'est autre chose: c'est une personne normale, éventuellement douée, qui ne se comporte pas logiquement.

Par exemple: "Qui est fou? Celui qui perd ce qu'on lui donne" ('Haguigua 4A). Je ne sais pas s'il existe une personne qui n'a jamais perdu une aiguille. Mais si une personne a reçu dix mille shekels et les a perdus et le même jour, elle rentre tout à fait dans la définition...

Et si une personne a reçu une poignée de diamants qui vaut un million, puis elle les a enfouis dans une poche trouée sans faire attention, et ils sont tous tombés de la poche un par un? Non, ne la jugeons pas hâtivement. Il se peut qu'elle n'ait rien remarqué.

C'est de la négligence, voir une réelle faute, mais elle n'est peut-être pas folle. Toutefois, si la personne a regardé derrière elle, a remarqué une longue ligne de diamants qui sont tombés, des gens qui se baissent pour les ramasser et s'en vont, tâte sa poche et sent que la moitié des diamants a disparu, sent le trou et continue son chemin comme si de rien n'était? Ajoutons qu'elle pouvait les transférer dans l'autre poche qui n'était pas trouée?! Dans ce cas, il n'y a pas de doute, cette personne est pire que celle qui a perdu une chose une fois sans faire attention. C'est un fou authentique! Avec une cacharoute méhadrine!

On sait que le plus grand cadeau est celui de la vie.

La vie est un collier d'instantanés qui valent des diamants, comme il est dit: "Le temps perdu ne revient jamais" (Midrache Chmouel, avot 5-23). Pourtant, nous marchons avec un trou dans la poche, les minutes et les heures, les jours et les années s'écoulent et disparaissent. La vie nous échappe, morceaux par morceaux. Quelquefois, nous nous éveillons et procédons à un examen de conscience. Nous regardons en arrière et nous voyons un long trajet formé par les instants perdus, des diamants qui se sont dispersés. Nous remarquons alors le trou dans la poche. Mais nous continuons à avancer avec indifférence!

Cependant, comme nous l'avons mentionné, la Torah n'exige pas un changement drastique de notre vie quotidienne. Elle nous encourage à prendre sur nous des petits changements supplémentaires progressivement et d'exploiter chaque instant afin de mériter la vie éternelle.

(Véhiguadeta léyamim hanorayim)

Rav Moché Bénichou



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« Ils avoueront la faute qu'ils ont commise » (5,7)

Dans ce passage, la Torah traite de la lourde faute commise envers Hachem par tout individu retenant de façon illicite le bien d'autrui emprunt, vol, non-paiement d'un salaire, Pourquoi la Mitsva de l'aveu des fautes, qui constitue la Mitsva de Téhouva (repentir), a précisément été dite concernant la faute du vol? En réalité, Hachem dépose des forces, des potentialités et de la vitalité en chaque personne. Lorsqu'un homme faute, il prend ces forces que Hachem lui a donné et il les dévie de leur objectif qui est de faire la Volonté Divine. Toutes les forces lui ont été attribuées pour faire Sa Volonté, et lui il les utilise pour la transgresser. En cela, chaque faute constitue un vol. L'homme vole cette vitalité qui lui vient d'Hachem, et c'est donc sur cette interdiction de voler que la Torah formule la Mitsva de l'aveu et de la Techouva. (Hidouché Harim)

« Que Hachem éclaire Sa face pour toi et te soit bienveillant » (6,25)

Rabbi Avigdor Miller commente : étant donné que D. agit mesure pour mesure (guémara Sota 8b), D. éclaire Sa face pour ceux qui éclairent, illuminant leur face, visage à leur prochain. Selon le Sforno, la notion de « Que D.

éclaire » renvoie au fait que D. t'éclaire afin que tu sois capable de percevoir la sagesse infinie de la Torah ... La personne jouit de la quiétude nécessaire pour s'élever au-dessus de ses besoins matériels élémentaires. Selon Rabbi Nahman de Breslev : Souris à la vie, et D. te donnera de véritables raisons pour sourire. Selon le Zohar Haquadoch : Lorsqu'une personne offer un visage lumineux ici-bas, une présence lumineuse l'éclaire d'en-haut.

Rabbi Matya ben Harach dit : Sois le premier à saluer tout homme (Pirké Avot 4,15). Selon

la Guémara (Bérahote 17a), personne n'a devancé le salut de Rabbi Yochanan ben Zakai, même un non juif au marché. Dans Avot de Rabbi Nathan (12,3) il est écrit qu'Aharon, le cohen gadol, utilisait le fait de saluer autrui comme un moyen de l'influencer positivement. Devant l'amour d'Aharon, les personnes en venaient à penser : Aharon me salue à chaque fois d'une manière amicale (bien que j'ai fauté). Comment oserai-je lui faire face une autre fois si je faute ? De cette façon, Aharon empêchait les personnes de fauter.

« Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël, et Moi, Je les bénirai. » (6, 27)

Quand un homme est célèbre et honoré des autres, son épouse, surnommée « femme d'untel », en retire aussi de l'honneur. S'il en est ainsi, explique Rabbi Israël Hofstein zatsal, auteur du Avodat Israël, les enfants d'Israël sont plus honorables que les anges célestes, du fait que le Créateur les appelle par Son Nom. Nous sommes comme Sa fiancée, comme il est dit : « Alors, Je te fiancerai à Moi pour l'éternité. » Tel est le sens de notre verset « Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël » : ils seront désignés par le Nom de D.ieu, car ils constituent Son peuple bien-aimé. Par conséquent, « Je les bénirai » de toutes les bénédictions, tandis que toute l'armée céleste s'accordera sur le fait que l'honneur du peuple juif est aussi celui de l'Eternel.



Regard sur la Paracha

Apprendre et comprendre

TU T'ES VU QUAND T'AS BU?

Notre paracha aborde de nombreux sujets parmi lesquels on retrouve celui de la femme Sota et celui du Nazir. Deux sujets qui se suivent, mais qui à priori sont totalement indépendants l'un de l'autre.

Qui rappelons-le, la femme Sota est une femme mariée qui s'est isolée avec un homme, enfreignant ainsi les recommandations de son mari. Si elle nie avoir commis un adultère lors de son isolement, elle sera amenée au Beth-Hamikdache où on lui fera boire une potion d'eau spéciale qui déterminera son innocence ou sa culpabilité. Au cours de cette cérémonie, cette femme sera publiquement humiliée.

Quant au Nazir, il s'agit d'une personne qui a fait vœu de nézirout, c'est-à-dire qu'il lui est

interdit de boire du vin, de manger

du raisin, de se rendre

impur au contact

d'un mort

et de se

couper les

cheveux.

Et la Guémara

(Nazir 2b) de-

mande : « Pourquoi la

section de la Torah concer-

nant les lois du Nazir a-t-elle été juxtaposée à celle concernant les lois de la Sota ? Pour te dire que quiconque voit une Sota dans son humiliation devra se priver de vin. »

Le « Darkeï Moussar » rapporte au nom du Saba de Kelm qui explique :

Quel rapport ? Pourquoi devrait-il se priver de vin ? Il n'a rien fait, il a juste été témoin ! Nos Sages viennent nous enseigner que ce n'est pas un hasard si

l'on voit ou l'on est témoin d'une scène. Cette vision n'est pas une

coïncidence, mais un message divin. Il faut l'interpréter et agir en conséquence. Dans le cas de la femme Sota,

pourquoi s'abstenir de vin ? Car celui qui assiste à cette triste scène devra se

dire que c'est le vin qui a dû créer un relâchement de sa moralité. Aussi, il

devra s'imposer une barrière pour se préserver lui aussi, ne jamais arriver à

une telle situation et ne pas tomber. Chacun de nous devra donc prendre

conscience, lorsqu'il assiste à une certaine scène, du message que D. lui

adresse. Il aura à cœur de prendre des mesures adéquates pour éviter lui aussi de tomber. Ce comportement concerne tout un chacun, du plus simple jusqu'au plus grand des Rabins. En effet, cela ressemble à une mauvaise graine qui a été semée dans notre champ ; si on ne réagit pas à temps, elle poussera et envahira peu à peu tout le champ.

On raconte qu'un jeune homme est venu voir le Steipeler pour lui parler d'un problème qui le préoccupait. Il raconta au Rav qu'il n'arrivait plus à étudier depuis qu'il avait appris qu'un vol avait été commis à la yéchiva. Il n'arrivait pas à comprendre comment des garçons qui étudient la Torah pouvaient voler. À peine avait-il fini de

parler que le Rav se leva subite-

ment et se mit à arpen-

ter la pièce, le vi-

sage contrarié. Il

demanda au

jeune

homme de

sortir de

suite. Une

fois son

visiteur

sorti, le Rav

ne cessa de

tourner dans la

pièce. Inquiète, la

Rabanit lui demanda ce qu'il

se passait, et le Rav lui expliqua ce que le jeune homme lui avait raconté. La

Rabanit ne comprenait pas pourquoi il avait réagi ainsi. Alors le Rav lui expli-

qua que si une telle histoire était arrivée à ses oreilles, cela signifiait qu'il

avait un rapport avec cette histoire. Par réaction, le Rav s'est enfermé un

mois entier à étudier les lois concernant le vol, pour ne pas trébucher « lui aussi » dans le vol.

Alors faisons un raisonnement a fortiori : si le Steipeler a réagi ainsi lorsqu'il a

entendu parler d'un vol, que dire de nous qui sommes aujourd'hui au cou-

rant de toutes les informations et des événements mondiaux : vol, violence

et autres ?! Et cela en temps réel ! C'est affolant...

C'est pour cela, d'après le principe de la Sota énoncé plus haut, que chacun

d'entre nous doit ressentir la nécessité de s'instaurer une barrière, une résolu-

tion qui nous préservera de bien de tourments.



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com

Pour l'élévation de l'âme de Denise Dina
CHCIHE bat Elise



Pour l'élévation de l'âme de Albert Avraham
CHCIHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha
Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah
Martine Maya bat Gaby Camouna

Pour l'élévation de l'âme de Marie Myriam
bat Julie



La guérison complète et rapide de tous les malades et blessés de Am Israël